

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

1 / 7

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS HG 22

Utilisation de la substance/préparation

Traitement de surfaces en bois et d'autres matériaux

Identification de la société/entreprise

Hesse GmbH & Co. KG

Warendorfer Str. 21

D-59075 Hamm

Téléphone : +49 (0) 2381 963-00 Téléfax : +49 (0) 2381 963-849

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS

rainer.schoenfeld@hesse-lignal.de

Numéro de téléphone d'appel d'urgence +49 (0) 2381 788-612

2. Identification des dangers

Indication de danger

Exempt

Le danger particulier pour l'homme et l'environnement

Pas de dangers particuliers à signaler.

* 3. Composition/Information sur les composants

Composants dangereux

- Nom Chimique

No.-CE	No.-CAS	% en poids	Étiquetage
- a-(p-nonylphényl)-? -hydroxypoly(oxyéthylène), phosphate	51609-41-7	< 1 %	C,N 34-51/53
- 2-butoxyéthanol	203-905-0 111-76-2	2.5 - 5 %	Xn 20/21/22-36/38
- 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	203-961-6 112-34-5	1 - 2.5 %	Xi 36
- éther monoéthylique du diéthylèneglycol	203-919-7 111-90-0	1 - 2.5 %	

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. Premiers secours

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Le secouriste doit se protéger.

Inhalation

En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

2 / 7

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

Avis aux médecins

Traitement

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres Informations

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Contactez les autorités locales compétentes.

Méthodes de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

3 / 7

Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

Nettoyer à l'aide de détergents. Eviter les solvants.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

- Nom Chimique

No.-CAS	Type	Concentration
- 2-butoxyéthanol		
111-76-2	VME	10 ppm 49 mg/m3
- 2-butoxyéthanol		
111-76-2	VLE	20 ppm 98 mg/m3
- 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
112-34-5	VME	10 ppm 67 mg/m3
- 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
112-34-5	VLE	15 ppm 101.2 mg/m3
- éther monoéthylique du diéthylèneglycol		
111-90-0	VME	50 mg/m3
- éther monoéthylique du diéthylèneglycol		
111-90-0	VLE	100 mg/m3

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

4 / 7

Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés.

Protection respiratoire	En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. Type de Filtre recommandé: Filtre combiné: A2-P2 (EN 141, 143, 371)
Protection des mains	Gants de protection conformes à EN 374. Matière des gants Les gants multijets de Caoutchouc fluoré caoutchouc butyle Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Il faut changer immédiatement les gants détériorés
Protection des yeux	lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
Protection de la peau et	Porter un vêtement de protection approprié. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Forme	liquide
Couleur	laiteux
Odeur	caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Changement d'état physique

Intervalle d'ébullition (VOC/H2O)

	100	jusqu'à	203	°C
Point d'éclair		>	61	°C
Densité relative			1.027	kg/l
		à	20	°C

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

5 / 7

Hydrosolubilité

complètement miscible

pH

6.3 jusqu'à 6.7

Temps d'écoulement DIN 4 mm

16 jusqu'à 20 s
à 20 °C

Contenu en composés organiques volatils (COV)

6 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Matières à éviter

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Remarques

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12. Informations écologiques

Remarques

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Ne pas décharger dans l'environnement.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

6 / 7

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Le code européen des déchets

080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

produit modifié

Le code européen des déchets

080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Le code européen des déchets

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Vider les restes.

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination.

L'Allemagne : Le système KBS pour l'emballage de tôle

Le code européen des déchets

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

16. Autres informations

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36 Irritant pour les yeux.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité conforme au règlement (CE) no 1907/2006

Désignation commerciale: **Hesse FOND HYDRO PRIMER PLUS**

Code du produit : HG 22

Date d'impression: 17.03.2010 Date de révision: 18.08.2009

7 / 7

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.

Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.